



## COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

### COMMISSION RESTREINTE DU 20 JANVIER 2022

**Présidence de :** Madame ORAIN Stéphanie

**Présents :** Madame LOUIN Pierrette et Monsieur MORICE Jean-Paul

**MATCH D2 - Poule B : LANDES FC 1 / LOUVIGNE BAZOUGE FC 2 du 15/01/2022 :**

La Commission,

Pris connaissance de la réserve posée sur la FMI non motivée et non confirmée,  
La déclare irrecevable et homologue le résultat acquis sur le terrain.

**MATCH D2 - Poule I : BAIN DE BGNE US 2 / GD FOUGERAY STE ANNE 1 du 16/01/2022 :**

La Commission,

Pris connaissance de la réserve posée sur la FMI non motivée et non confirmée,  
La déclare irrecevable et homologue le résultat acquis sur le terrain.

**MATCH Coupe Conseil Départemental : ST AUBIN D'Aubigné FC 2 / LECOUSSE Esp 1 du 16/01/2022 :**

La Commission,

Pris connaissance de la réserve posée sur la FMI non motivée et non confirmée,  
La déclare irrecevable et homologue le résultat acquis sur le terrain.

**MATCH D3 seniors Poule F : QUEDILLAC Sep 3 / MONTAUBAN OC 4 du 12/01/2022 :**

La Commission,

Pris connaissance du dossier de ce match arrêté à la 49<sup>ème</sup> minute,  
Constata que la rencontre a été interrompue en raison de la blessure d'un joueur ayant nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers et n'a pu reprendre en raison de l'obscurité naissante,  
En conséquence, donne match à rejouer au 30 Janvier 2022.

**MATCH D2 seniors Poule A : MINIA MORVAN AS 2 / BAGUER MORVAN 1 du 08/01/2022 :**

La Commission,

Pris connaissance du dossier de ce match arrêté à la 72<sup>ème</sup> minute,  
Constata que la rencontre n'a pu aller à son terme en raison des conditions atmosphériques,  
En conséquence, donne match à rejouer le 06 février 2022.

**MATCH COUPE SENIORS F : VIGNOC HEDE GUIPEL AS 1 / CHATILLON NOYAL US 1 du 15/01/2022 :**

La Commission,

Pris connaissance du dossier de ce match arrêté à la 65<sup>ème</sup> minute,  
Constata que la rencontre n'a pu aller à son terme en raison du brouillard,  
En conséquence, donne match à rejouer le 06 Février 2022.

**DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL**

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - [www.foot35.fff.fr](http://www.foot35.fff.fr)

Siret : 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64



**DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL**

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - [secretariat@foot35.fff.fr](mailto:secretariat@foot35.fff.fr) - [www.foot35.fff.fr](http://www.foot35.fff.fr)

Siret : 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64